Cuba lance un appel aux Nations Unies à ne pas manipuler la juridiction universelle

Nations Unies, 16 octobre (RHC).- Cuba a lancé une mise en garde aux Nations Unies contre les dangers de la manipulation du principe de la juridiction universelle pour la souveraineté des pays.
Au cours d'un débat de la Sixième Commission de l'Assemblée Générale sur ce thème, la diplomate cubaine Tanieris Diéguez a réaffirmé la préoccupation du gouvernement cubain pour l'utilisation indue de ce précepte dans les tribunaux des pays développés contre des personnes, naturelles ou juridiques des pays du Sud.

La troisième secrétaire de la Mission Permanente de Cuba devant l'ONU a mis l'accent sur le fait que ce principe ne peut pas être utilisé pour mépriser l'intégrité et les valeurs des différents systèmes juridiques.

Tanieris Diéguez a également signalé que son application ne peut pas non plus briser le respect de la juridiction nationale d'un pays, mettre en cause l'intégrité et les valeurs du système juridique ou être utilisé à des fins politiques au détriment du Droit International.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/36688-cuba-lance-un-appel-aux-nations-unies-a-ne-pas-manipuler-la-juridiction-universelle

Radio Habana Cuba